

Sécurité routière

Le monde entier se mobilise

Dans le cadre d'une campagne mondiale organisée par l'ONU, La Poste s'est vu confier la réalisation d'un timbre, qui fera partie d'une série de six, émis en Europe et aux États-Unis.

Al'occasion de la campagne mondiale organisée par l'ONU, il est utile de faire le point sur les idées reçues concernant les principales données de l'accidentologie. L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière a conçu un document d'information à ce sujet. Une fois comparées et croisées, les données permettent de mieux mesurer la fréquence des accidents en fonction des situations. Dans la mesure du possible, elles prennent en compte l'exposition au risque, c'est-à-dire le nombre de kilomètre parcourus. On sait avec certitude que :

- dans un cas sur deux, c'est la vitesse qui intervient comme facteur déclenchant ou aggravant ;
- dès 20 km/h, un choc subi sans ceinture de sécurité peut être mortel ;
- 6 mn, c'est le gain de temps que l'on obtient sur un parcours de
- 100 km en roulant à 150 km au lieu de 130 km/h...
- 11 étages : c'est l'équivalent pour un corps humain d'un choc à 100 km/h, soit une chute verticale de 40 m ;
- 9 mètres : c'est la distance que l'on peut gagner avec un bon freinage sur une route sèche, avec une vitesse de 50 km/h au lieu de 60 km/h. Et 9 mètres, cela suffit pour épargner un piéton ;
- 100 à 150 mètres : c'est la distance que des phares bien réglés peuvent éclairer. Mais à 130 km/h la nuit, cela ne permet pas de freiner à temps devant un obstacle imprévu ;
- 3 à 4 % : c'est le taux de victimes épargnées chaque fois que



1981 - Campagne pour la sécurité routière "Boire ou conduire, à vous de choisir" - taille-douce - Y & T n°2159 - Céres n°2161.

la vitesse moyenne pratiquée baisse de 1 km/h.

- L'alcool est présent dans 29,7 % des accidents mortels.

Ces chiffres, chaque conducteur les connaît plus ou moins, mais les résistances ont la vie dure. Ainsi pour la ceinture, nombreux sont ceux qui pensent qu'elle est inutile pour un petit trajet. Or les trois quarts des accidents mortels se produisent précisément sur ces trajets que l'on croit connaître parfaitement - domicile / travail / école / loisirs. Il faut savoir, en effet, qu'un choc à 20 km/h sans ceinture peut être mortel. Quant à la vitesse, si 80 % des Français la dénoncent, ils oublient qu'elle est dangereuse dès qu'ils sont au volant. Les principales victimes de la vitesse sur routes sont les jeunes conducteurs de 18 à 24 ans. Chaque jour dans le monde 3 500 personnes meurent sur les routes, 140 000 sont blessées, 15 000 restent handicapées à vie.

La France accueille le 7 avril, le lancement officiel de la Journée mondiale de la santé. ■

L'AVIS DE L'ARTISTE :

Voir Rencontre pages 4 et 5

Conçu par :
Michel Granger
© United Nations Postal Administration

Mis en page par :
Jean-Paul Cousin

Graveur du poinçon du timbre pour le document philatélique :
Yves Beaujard

Imprimé en :
héliogravure

Couleurs :
polychrome

Format :
vertical 25 x 36
54 timbres à la feuille

Valeur faciale :
0,50 €



Photo d'après maquette et couleurs non contractuelles

premier jour



Dessiné par
Henri Galeron
Oblitération disponible
sur place
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

Le mercredi 7 avril 2004 (lieux exacts et horaires restant à déterminer).

Un bureau de poste temporaire sera ouvert au Champ de Mars (côté École Militaire) PLACE JOFFRE, 75007 PARIS, sous chapiteau. En vente dans tous les bureaux de poste à partir du 8 avril 2004 et sur le site de La Poste www.laposte.fr.



Sécurité routière

Journée mondiale de la Santé

Paris, le 7 avril 2004



**L'ACCIDENT DE
LA ROUTE N'EST
PAS UNE FATALITÉ**

Lors de sa traditionnelle interview télévisée du 14 juillet 2002, le Président de la République a exprimé son refus de considérer comme une fatalité le fait que les routes françaises soient parmi les plus dangereuses d'Europe. Pour y mettre un terme, il a fait de la lutte contre l'insécurité routière l'un des trois grands chantiers de son quinquennat, avec la lutte contre le cancer et l'intégration des handicapés. Dix-huit mois plus tard, le nombre de morts et de blessés sur la route a baissé de 25 %. Pour la première fois depuis 50 ans, le nombre de tués est descendu en-dessous de 5 800, alors que depuis plusieurs années étaient enregistrés près de 8 000 morts par an, sans mouvement significatif de baisse. Cette première victoire, ce sont les Français eux-mêmes qui l'ont obtenue par leur civisme et la prise de conscience que cela n'était plus acceptable et que chacun devait être acteur du changement. Pour autant, la bataille est loin d'être gagnée. Il s'agit d'une action de longue haleine, qui nécessite de profonds changements de nos comportements. C'est une question de maîtrise de soi, de respect de la règle commune et de considération pour les autres usagers de la route. C'est une question de protection de la vie. En 2004 la Journée mondiale de l'OMS sera consacrée, pour la première fois de son histoire, aux accidents de la route et aux mesures à prendre pour les éviter. C'est l'occasion d'attirer l'attention du monde entier sur ce problème de santé publique qui s'aggrave rapidement puisque, si la tendance mondiale se confirme, on assistera d'ici 2020 à une augmentation de 60 % du nombre de victimes. Déjà, chaque jour dans le monde 3 500 personnes meurent sur les routes, 140 000 sont blessées, 15 000 resteront handicapées à vie. Chaque mort, chaque blessé sur la route est un drame personnel, un gâchis social et économique insupportable. La France est heureuse d'accueillir le 7 avril, le lancement officiel de cette journée. Elle y voit le signe d'une reconnaissance de la mobilisation collective qu'elle vient elle-même d'engager. Cette journée doit être surtout le point de départ d'un grand mouvement de prise de conscience et d'actions dans l'ensemble du monde pour une route sûre et apaisée.

Gilles de ROBIEN
Ministre de l'Équipement, des Transports,
du Logement, du Tourisme et de la Mer

Timbre : créateur : Michel Granger ; Metteur en page : Jean-Paul Cousin ;
héliogravure. Illustr. : Arquer del. d.ap. logo Journée mondiale de la Santé 2004.